

Conférence des Nations Unies sur l'environnement

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **44 (1971)**

Heft 11

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrücke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mise en garde contre l'anarchie et l'incohérence

56

Les commentaires allèrent bon train, sur le Haut-Plateau, à la suite de la distribution dans toutes les boîtes aux lettres de Crans-Montana et de la région, d'un papillon rédigé par des étrangers, dont voici la teneur:

Devant l'anarchie et l'incohérence qui règnent à l'heure actuelle sur le si beau plateau de Crans-Montana, il nous paraît, à nous étrangers, qui aimons tant ce beau pays, être de notre devoir d'attirer l'attention des autorités compétentes d'abord et surtout de tous les citoyennes et citoyens sur les dangers qui menacent votre beau pays. Il semble, à l'heure actuelle, que tout soit mis en œuvre pour:

– Favoriser la spéculation mobilière et immobilière.

Pour ce faire, on fait feu de tout bois:

– Dérogation aux plans de zones et règlements de construction.

– Favoritisme pour l'implantation de capitaux étrangers dissimulés, pour échapper aux lois interdisant l'achat de biens immobiliers par eux.

Voulez-vous tolérer, voir:

– Votre pays vendu à des inconnus qui ne feront que passer dans le pays et en repartir avec de substantiels bénéfices.

– Des entreprises étrangères venir édifier ces constructions à la barbe et au nez de vos maîtres d'état qui ont sans cela déjà bien assez de travail.

– Voir vos chances de réaliser ces constructions à la mesure de vos moyens fortement compromises.

– Voir votre pays saccagé et couvert d'immeubles monstrueux, sans aucune utilité, au bon gré de chacun.

Il faut que cela cesse!

Nous, étrangers, ne pouvons rien faire. C'est à vous, citoyennes et citoyens, d'obliger vos autorités communales à s'entendre afin d'obtenir:

– Un plan d'extension englobant tout le plateau (routes de dégagement, places de parc, circulation).

– Un règlement des constructions unifié.

– Une politique d'expansion économique mûrement étudiée.

– La réalisation commune d'œuvres d'intérêt public (adduction d'eau, incinération des ordures, traitement des eaux usées, unification des moyens de remontées mécaniques, etc.).

Agissez avant qu'il ne soit trop tard, pour vos enfants et petits-enfants!

Les amis de votre Plateau

Conférence des Nations Unies sur l'environnement

Commission 1

La planification et l'aménagement des établissements humains en vue de sauvegarder la qualité de l'environnement.

Aspects éducatifs, sociaux et culturels des problèmes de l'environnement et problèmes connexes d'information.

Groupe de travail intergouvernemental de la conservation

Les travaux préparatoires ont progressé conformément aux plans établis. On s'attend maintenant à la participation de vingt pays en tout. Une réponse affirmative a été reçue des pays suivants: Australie, Belgique, Brésil, Canada, Côte-d'Ivoire, Cuba, Etats-Unis, France, Inde, Indonésie, Iran, Italie, Japon, Kenya, Maroc, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, URSS et Zambie. La création éventuelle d'une «Fondation du patrimoine mondial» a beaucoup retenu l'attention. Il faut espérer qu'une convention portant sur la constitution d'une telle fondation pourra être proposée à la signature, lors de la Conférence de Stockholm. Cette fondation, qui serait placée sous l'autorité d'un conseil d'administration spécialement désigné, se préoccuperait en premier lieu d'une centaine de sites prioritaires présentant un intérêt naturel, culturel ou historique de caractère exceptionnel. Son financement ne serait pas assuré exclusivement par des Etats membres, mais aussi, il faut l'espérer, par des fondations et des organisations non gouvernementales. Il convient de rendre hommage à l'UICN et à l'UNESCO pour le concours qu'elles ont apporté en vue de l'élaboration d'une convention de ce genre. Chacune de ces deux organisations a mis au point un projet de convention.

L'UICN a également joué un rôle important dans la rédaction de trois autres projets de conventions qui seront examinés par le Groupe de travail intergouvernemental et qui seront peut-être présentés à la Conférence de Stockholm.

Ces textes portent respectivement sur:

1. La conservation des terrains marécageux d'importance internationale;
2. La préservation de certaines îles qui intéressent la science;
3. L'exportation, l'importation et le transport en transit de certaines espèces d'animaux sauvages et de plantes.

Commission 2

La gestion des ressources naturelles dans ses rapports avec l'environnement

Le développement et l'environnement.

Parmi les résultats les plus importants à noter pour ce qui est des activités relevant de la commission, il faut mentionner l'organisation d'une réunion d'un groupe international de vingt-sept experts – spécialistes de l'économie, de la planification du développement, des sciences sociales et de l'écologie – chargés d'étudier les relations entre le développement et l'environnement. Cette réunion a eu lieu à Founex, près de Genève. Le groupe a mis au point un rapport très positif où il est souligné que les problèmes d'environnement qui ont de l'importance pour les pays en voie de développement sont ceux qui peuvent être réglés par le développement lui-même. Ce rapport est l'un des documents les plus demandés que le secrétariat de la conférence ait publiés jusqu'à présent.

Au cours de la session du Conseil économique et social qui s'est tenue à Genève en juillet, le secrétaire général de la conférence s'est adressé au Comité de coordination et lui a rendu compte de la réunion de Founex, en faisant valoir que l'intérêt manifesté par les pays en voie de développement pour la Conférence de Stockholm avait été confirmé par leur participation aux travaux préparatoires; le secrétaire général a cité, à titre d'exemple, le nombre de rapports nationaux présentés à ce jour sur l'environnement. On pense que de nouveaux progrès seront enregistrés dans le domaine du développement et de l'environnement à la suite de quatre séminaires régionaux.

Des rapports de situation et des propositions d'action ont été préparés en vue d'être présentés à la Conférence de Stockholm. Un groupe de consultants a rencontré des représentants de la FAO, de la Division des ressources et des transports, du Département des affaires économiques et sociales ainsi que de l'UICN, afin d'étudier ces documents. Les débats ont surtout porté sur la planification, la gestion et le contrôle des ressources naturelles qui ont une importance du point de vue de l'environnement.

Deux activités, qui concernent respectivement la dégradation des sols et les réserves de ressources génétiques, se poursuivent selon le calendrier fixé.

Groupe de travail intergouvernemental sur les sols

Un Groupe de travail intergouvernemental sur les sols s'est réuni comme suite à la recommandation que le

Comité préparatoire de la conférence a faite à sa deuxième session; il a été convoqué par le secrétaire général de la Conférence au siège de la FAO, à Rome, du 21 au 25 juin 1971. Ce groupe a établi un rapport dans lequel il définit les problèmes soulevés par la dégradation des sols, formule des recommandations relatives aux mesures à prendre et propose des moyens pour les mettre en œuvre. Il a accordé une attention particulière à la planification de l'utilisation des terres.

L'Italie proposera, dans le cadre de la Conférence de Stockholm, une décennie des Nations Unies pour la promotion de l'environnement, dont l'objectif sera de rétablir l'équilibre biologique de notre planète.

Réserves de ressources génétiques

Plusieurs gouvernements et organisations internationales, et notamment plusieurs institutions des Nations Unies, ont mis à la disposition du secrétariat une documentation à ce sujet. Sir Otto Frankel, vice-président du Programme biologique international, a été invité par le secrétariat à préparer, sur la base de cette documentation, un mémorandum d'action sur la conservation des gènes, des espèces animales et des espèces végétales.

Commission 3

Détermination des polluants et des nuisances d'importance internationale et lutte contre ces polluants et nuisances.

Incidences institutionnelles internationales des propositions d'action.

Les principaux faits saillants qui se dégagent des activités relevant de cette commission sont les suivants:

Groupe de travail intergouvernemental sur la pollution des mers

Le Groupe de travail intergouvernemental sur la pollution des mers s'est réuni au siège de l'OMCI, à Londres. La gamme des pays qui avaient envoyé une délégation était très large et représentative. Le secrétaire d'Etat britannique à l'environnement et M. Strong, secrétaire de la conférence, ont prononcé les allocutions d'ouverture. La délégation des Etats-Unis a présenté un projet de conven-

tion sur l'immersion des déchets dans les océans et il a été décidé que ce texte serait immédiatement mis à l'étude. Le Groupe de travail est parvenu à un autre résultat important en préconisant l'adoption de mesures immédiates susceptibles de mener à la conclusion d'accords régionaux pour la prévention de la pollution des mers. Les pays en voie de développement ont joué un rôle très actif à cette réunion, et c'est le Pérou qui a proposé de publier annuellement un atlas de la pollution indiquant les effets des polluants sur les espèces biologiques. Il a été décidé qu'une autre réunion se tiendrait à Ottawa. Malgré certaines divergences de vues manifestes, les participants se sont déclarés fermement résolus à poursuivre la rédaction du projet de traité sur l'immersion des déchets dans les océans et à accélérer également l'élaboration du plan intégré de préservation du milieu marin. Les pays en voie de développement figurent en bonne place dans les annexes du rapport présenté par le Groupe de travail intergouvernemental et il a été fait mention de la nécessité de leur accorder une assistance technique dans les domaines du contrôle de la pollution des mers et de la lutte contre cette pollution.

Autres réunions

Tandis que le groupe de travail intergouvernemental poursuivait ses travaux à Londres, deux autres grandes réunions internationales étaient sur le point de se terminer en Suède. Ces réunions, auxquelles la Conférence des Nations Unies sur l'environnement était représentée, avaient lieu sous les auspices du SCOPE et du SMIC, respectivement. Le SCOPE ou «Comité scientifique des problèmes de l'environnement» a été constitué par le Conseil international des unions scientifiques. SMIC est le sigle qui correspond à «Study on Man's Impact on the Climate», ou «Etude de l'effet de l'homme sur le climat». Ces deux organismes internationaux regroupent des scientifiques qui s'intéressent aux problèmes de l'environnement en qualité d'experts et de techniciens et leurs travaux respectifs constitueront un apport important pour le programme de la Commission 3 et, à plus brève échéance, pour la prochaine réunion du Groupe de travail intergouvernemental sur la surveillance et le contrôle.

Le SCOPE a créé une Commission de surveillance dont le président est M. Bengt Lundholm du Conseil suédois de la recherche pour les sciences naturelles. Des représentants du Canada, de l'URSS, de l'Allemagne et des Etats-Unis font également partie de cette commission.

M. Strong avait invité le SCOPE à préparer un rapport contenant des recommandations sur l'ébauche d'un système mondial cohérent de surveillance de l'environnement. Le SCOPE a accepté cette demande en mars 1971. Les propositions figurant dans son projet de rapport visent à instituer un système de surveillance qui serait le prolongement logique et assurerait la coordination des programmes établis de longue date aux niveaux gouvernemental et intergouvernemental pour la collecte des données, la prévision, l'évaluation et la solution des problèmes météorologiques, géologiques, océanographiques, agricoles et sanitaires. Le rapport du SCOPE contient dix-huit recommandations. La recommandation 16, par exemple, préconise «la préparation de manuels opérationnels décrivant en détail, à l'intention des réseaux de stations de référence et des autres programmes de surveillance, les méthodes de base à appliquer et les mesures et observations à effectuer. Il faudra réviser périodiquement ces manuels, à mesure que les techniques existantes se perfectionnent et que de nouveaux paramètres s'ajoutent à la liste de ceux qui sont déjà retenus dans le cadre du système mondial de surveillance de l'environnement. Le SCOPE recommande en outre que le Conseil international des unions scientifiques soit invité à entreprendre sans délai la préparation de ces manuels». Parmi les autres propositions intéressantes, il convient de mentionner celle qui a trait à la création d'archives de l'environnement, système qui consisterait à conserver des échantillons d'air, d'eau et de sols, afin de rendre possible le réexamen de certaines conditions météorologiques actuelles.

Ma philosophie de la vie s'appuie sur la conviction que la nature a énormément de ressort; lorsque l'homme s'aperçoit que la technologie ne peut résoudre tous ses problèmes, la nature se remet aussitôt des atteintes que nous lui portons.

Le SMIC a présenté un rapport de vingt pages résumant les travaux effectués pendant trois semaines pour faire le point des connaissances actuelles concernant les modifications climatiques imprévues. Ce rapport a été établi par un groupe de trente hommes de science éminents de quatorze pays. Le SMIC, patronné par le *Massachusetts*

La bataille de l'environnement

60

Un grave problème préoccupe actuellement le Gouvernement de la République fédérale allemande: il s'agit d'assurer la protection de l'environnement compte tenu de la dégradation accélérée des conditions de vie de la population.

De très nombreux facteurs sont à l'origine de cette situation.

Il faut tout d'abord constater que non seulement le réseau de canalisation des eaux usées est insuffisant, mais qu'il est même inexistant pour un quart de la population.

Les usines de régénération des eaux ne sont plus assez nombreuses eu égard à l'industrialisation massive du pays et à la concentration des populations dans les grandes zones urbaines. La mer du Nord et la mer Baltique sont à ce point polluées qu'elles provoquent chaque

année la mort de dix mille oiseaux et que le poisson est souvent impropre à la consommation.

L'évacuation des ordures revêt une grande importance si l'on sait que la moitié de la population est privée des services municipaux chargés de ce travail et que les dépôts risquent bientôt de manquer dans les villes de plus de dix mille habitants.

En ce qui concerne la protection des sites, les cimetières de voitures qui reçoivent un million de vieilles carrosseries par an, inquiètent les autorités qui veulent protéger les paysages.

Les quatorze millions de véhicules et le nombre considérable d'entreprises industrielles sont en grande partie responsables de la pollution atmosphérique en dépit des efforts réalisés par certaines grandes villes comme Munich et Stuttgart pour lutter contre les gaz toxiques. L'augmentation du bruit nuit également beaucoup au bien-être de la population: des experts ont constaté que le bruit produit par les entreprises de construction avait été multiplié par six depuis 1950, celui de la circulation automobile par sept et celui des avions par trois cents.

Dans le domaine des espaces verts, non seulement les parcs et zones de détente ne suffisent plus aux besoins des citoyens, mais cent dix hectares de verdure disparaissent chaque jour en RFA pour des besoins civils ou militaires.

Conscient de la gravité de la situation, le gouvernement a déjà pris certaines mesures et a présenté en septembre 1970 un «programme d'urgence» destiné à se doter de moyens législatifs et techniques mieux adaptés aux problèmes à résoudre. Des lois nouvelles seront consacrées à la protection contre la pollution atmosphérique et le bruit, à l'élimination des immondices, à la préservation des paysages et de la nature.

En dépit des efforts faits par le gouvernement, la bataille de l'environnement rencontre encore de nombreux obstacles. Il est tout d'abord difficile d'arriver à une coordination des différents efforts, chaque ministère intéressé par le problème souhaitant faire aboutir ses propres projets au détriment d'un programme d'ensemble.

D'autre part, les Länder n'apprécient pas la volonté du pouvoir central d'élargir ses compétences en matière d'environnement surtout s'ils doivent supporter la charge financière des mesures décidées. Or cette charge est très importante et une protection efficace de la nature coûterait des milliards de marks.

«Le Monde», 15 mai 1971

Institute of Technology (MIT), était présidé par le professeur Carroll Wilson à qui l'on doit une «Etude sur les problèmes critiques de l'environnement», parue l'année dernière. Cette réunion, qui était organisée à Stockholm sous les auspices de l'Académie royale suédoise des sciences et de l'Académie royale suédoise des sciences de l'ingénieur, s'est tenue du 24 juin au 16 juillet.

Voici un exemple de recommandations typique:

Recommandation 7: Mettre au point de nouveaux modèles perfectionnés atmosphère-océan qui tiennent compte des effets des phénomènes suivants: 1. nébulosité; 2. couche de glace et de neige sur les mers; 3. surface de contact mer-air: échange de chaleur, humidité et quantité de mouvement, et échanges turbulents dans les deux couches limites; 4. particules présentes dans l'atmosphère.

A Genève, le sous-groupe fonctionnel de l'environnement du Comité administratif de coordination a rédigé un document sur ce que les organismes des Nations Unies font déjà en matière de surveillance et de contrôle de l'environnement. La première réunion technique de ce groupe s'est tenue en mars 1971 et il a été décidé qu'un document sur le contrôle et la surveillance serait soumis au secrétariat de la Conférence des Nations Unies pour examen par le Groupe de travail intergouvernemental de la surveillance.